

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

À TOUS

Le 8 septembre 2020, 17h

AVIS vous est donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, que la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu **mardi 8 septembre 2020 à 20 h sera ajournée.**

Cette séance sera reportée à une date ultérieure.



Johanne Simms

Directrice générale adjointe

